

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

L'an 2026, le 20 Mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du :
23/03/2026

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,
MARTIN Muriel, MIALLET Julia, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick, PAQUES Pierre,
ROBERT Arthur, ROBLEDO Olivier

Excusé ayant donné procuration :
M. CHABIN Raphaël à M. DELIGNY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBERT Arthur assisté de Mme
BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2026-04 – Élection des adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Liste de Bruno de Blois, 15 (quinze) voix

La liste de Bruno de BLOIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoints au maire :

- Mme MARTIN Muriel, 1ère Adjointe
- M. ROBLEDON Olivier, 2ème Adjoint
- Mme VILLEY Séverine, 3ème Adjointe

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. ROBERT Arthur



En mairie, le 20/03/2026



Le Maire,
M. de BLOIS Bruno

